

# **Directives pour la rédaction des notes méthodologiques**

## **de comptabilité nationale**

La publication des Nations Unies : « Statistiques de comptabilité nationale : principaux agrégats et tableaux détaillés » comprend non seulement des statistiques et des comptes nationaux, mais aussi des métadonnées sur la méthodologie de la comptabilité nationale. Les notes méthodologiques décrivent les sources et la méthode de calcul du produit intérieur brut et des comptes économiques intégrés.

Les notes méthodologiques sont divisées en trois parties : les sources des comptes nationaux, des notes générales sur la portée de ce genre de statistiques et des notes proprement méthodologiques qui apportent une information plus précise sur les méthodes de calcul des comptes nationaux.

Veillez examiner et mettre à jour les notes méthodologiques qui accompagnaient votre questionnaire de comptabilité nationale le plus récent. Pour rendre les notes méthodologiques plus facilement comparables d'un pays à l'autre, il y a lieu de suivre les directives données ici.

On trouvera en annexe à ces directives la note méthodologique du Cameroun, qui peut servir d'exemple.

## **1 Notes Méthodologiques**

### **1.1 Sources**

Veillez donner des renseignements sur les institutions qui établissent et diffusent les comptes nationaux de votre pays.

- Indiquer le nom de l'institution responsable de l'établissement des comptes nationaux officiels (par exemple, la Banque centrale, le Bureau de statistique, une division d'un ministère).

- Si différentes institutions sont chargées d'établir certaines parties précises des comptes nationaux, veuillez indiquer le nom de ces institutions et leurs attributions respectives.
- Veuillez donner la liste des publications utilisées pour diffuser les statistiques officielles de comptabilité nationale (par exemple Bulletins, Annuaire, Lettres). Si des données sont disponibles en ligne, veuillez indiquer le site Web.

## **1.2 Notes générales**

Les notes générales décrivent le traitement, par chaque pays, de ses comptes nationaux en vue de l'établissement des tableaux communiqués à la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU.

On indiquera quelle version du Système de comptabilité nationale (SCN) a été utilisée pour établir les statistiques des comptes nationaux (le SCN 1968 ou le SCN 1993 ou le SCN 2008). Si c'est le SCN 1993 ou le SCN 2008 qui est utilisé, on indiquera aussi quand il a été adopté et on décrira, sur le plan méthodologique, le degré de conformité avec le SCN 1993 ou le SCN 2008. On donnera la liste des publications récentes contenant des informations sur la méthode utilisée pour l'établissement des comptes nationaux.

- Veuillez décrire brièvement le calendrier de publication des comptes nationaux annuels et trimestriels.
- Si la méthode d'établissement des comptes nationaux a changé depuis votre dernier envoi, veuillez décrire brièvement les raisons de cette révision (changement de l'année de base, nouvelles sources de données, changement de la monnaie, de l'exercice budgétaire, etc.).
- Précisez quel est l'exercice budgétaire utilisé (l'année civile, ou un exercice allant du 1er avril au 31 mars par exemple). Si l'exercice budgétaire diffère d'un tableau à l'autre, veuillez indiquer, pour chaque tableau, quel exercice budgétaire est utilisé.

- Veuillez indiquer si les agrégats des comptes nationaux sont établis à prix constants à l'aide d'un indice-chaîne de volume ou d'une mesure du volume rapportée à une année de base donnée. Dans ce dernier cas, veuillez préciser l'année de base.

## **2 Méthodologie**

### **2.1 Aperçu du calcul du produit intérieur brut**

Dans cette section, veuillez donner des indications d'ensemble sur la démarche utilisée pour établir le produit intérieur brut.

- Indiquer la principale méthode appliquée pour calculer le PIB.
- Décrire les aspects spécifiques du traitement des agrégats (calcul de la valeur ajoutée avec ou sans les services d'intermédiation financière mesurés indirectement, la production, la valeur ajoutée aux prix producteurs ou au coût des facteurs, le traitement des impôts, le classement des branches d'activité, etc.).

### **2.2 Méthode de calcul de PIB (optique de la dépense, du revenu ou de la production)**

Donner une information plus détaillée sur les méthodes et les sources de données utilisées pour calculer le PIB.

#### **2.2.1 Optique de la dépense**

- Décrire brièvement la méthode et les principales sources d'information appliquées au calcul :
  - o De la dépense de consommation finale des ménages;
  - o De la dépense de consommation finale des administrations;
  - o De la formation brute de capital fixe;

- o Des variations de stocks;
  - o Des importations et exportations de biens et de services.
- Veuillez préciser comment les données sont établies à prix constants, avec une année de base fixe, ou contraire au moyen d'un indice-chaîne.

### **2.2.2 Optique du revenu**

- Décrire brièvement la méthode et les principales sources, par secteur, utilisées pour calculer :
  - o La rémunération des salariés;
  - o Les impôts et subventions sur la production et les importations;
  - o L'excédent d'exploitation et le revenu mixte.
- Décrire le traitement des entreprises individuelles, en particulier la façon de distinguer l'excédent d'exploitation et de revenu mixte pour ces entrepreneurs individuels, dans une répartition par branche d'activité.
- Préciser comment les données à prix constants sont calculées, avec une année de base fixe ou un indice-chaîne.

### **2.2.3 Optique de la production**

- Décrire brièvement la méthode et les principales sources d'information, par branche d'activité, utilisées pour calculer :
  - o La production;
  - o La consommation intermédiaire;
  - o La valeur ajoutée.

- Décrire brièvement comment les données à prix constants sont calculées, avec une année de base fixe ou un indice-chaîne.

### **2.3 Aperçu de la méthode de calcul des comptes économiques intégrés**

Veillez donner un aperçu de la portée et des sources des données utilisées pour établir les comptes économiques intégrés.

- Veuillez donner la liste des secteurs ou sous-secteurs institutionnels et la séquence des comptes pour lesquels des données de comptabilité nationale sont établies dans votre pays.
- Veuillez décrire brièvement la méthode et les principales sources d'information par secteur institutionnel afin de calculer les principaux agrégats qui ne sont pas couverts dans la description du calcul du PIB.
- Veuillez indiquer les secteurs institutionnels pour lesquels la séquence des comptes est établie de façon indépendante, notamment l'ensemble de l'économie et les secteurs institutionnels qui sont traités comme résiduels.
- S'agissant de la capacité nette/besoin net de financement, veuillez indiquer si le compte de capital est rendu concordant au compte financier, ou l'inverse, ou s'il n'y a aucune opération de concordance entre ces deux comptes et si l'on signale donc des valeurs différentes pour la capacité nette/besoin net de financement.
- Décrire les éventuelles particularités du traitement des secteurs institutionnels des comptes économiques intégrés dans votre pays (regroupement de plusieurs secteurs institutionnels, traitement des entreprises individuelles, par exemple).
- Veuillez décrire les difficultés particulières éventuellement rencontrées dans le calcul, la collecte ou le traitement des statistiques par secteur institutionnel dans votre pays.

- Si les données nécessaires à l'établissement des comptes économiques intégrés ne sont pas calculées, veuillez indiquer si votre pays envisage de produire ce type de données par secteur institutionnel et la date probable où ce travail sera effectué

# **NOTE METHODOLOGIQUE APPLIQUEE AUX DONNEES**

## **DES COMPTES NATIONAUX DU CAMEROUN**

### **1 Notes Méthodologiques**

#### **1.1 Source**

Les comptes nationaux du Cameroun sont élaborés chaque année par la Sous Direction de la Comptabilité Nationale et des Synthèses Statistiques de l'Institut National de la Statistique (INS) basé à Yaoundé – Cameroun.

Plusieurs publications officielles de résultats ont eu lieu depuis l'année 1994, date de démarrage du projet de modernisation, de rénovation des comptes nationaux et de passage du Système de Comptabilité Nationale (SCN) de 1968 à celui de 1993.

Les premières intitulées « Les comptes nationaux du Cameroun selon le SCN93 » ont été publiées en avril 1999, avril 2000 et mai 2002 et comprennent la série des comptes allant de 1989/90 à 2000/01.

Par la suite, deux missions d'évaluation technique du Fonds Monétaire International (FMI), intervenues respectivement du 29 septembre au 09 octobre 2003 et du 06 au 17 décembre 2004, ont permis d'auditer la méthodologie d'élaboration des comptes et la qualité des données. A l'issue desdites missions, les experts du FMI ont conclu que la méthodologie utilisée est conforme au SCN93 et que les résultats obtenus méritent d'être publiés et utilisés.

Ainsi, la dernière publication intitulée « Les comptes nationaux du Cameroun 1993-2003 selon le SCN93 » a eu lieu en août 2005. Un CD-Rom a été édité pour la diffusion et peut être consulté. Les résultats sont également disponibles sur le site web de l'INS : [www.statistics-cameroon.org](http://www.statistics-cameroon.org).

## 1.2 Note Generale

Avant 1994, les estimations des comptes nationaux étaient élaborées en conformité avec le SCN 1968. Les tableaux entrées-sorties ont ainsi été publiés pour la période allant de 1965/66 à 1988/89.

Actuellement, les comptes nationaux sont réalisés selon le nouveau Système de Comptabilité Nationale adopté par les Nations Unies en 1993, en abrégé le SCN1993. La démarche d'élaboration comporte 6 étapes principales : (i) la mise en place des nomenclatures et l'inventaire des sources. Cette phase est réalisée une fois pour toute lors de l'élaboration de l'année de base, qui elle-même est renouvelée théoriquement tous les dix ans ; (ii) la collecte et le traitement des sources de données ; (iii) les pré-arbitrages<sup>1</sup> ; (iv) les travaux analytiques qui comprennent l'élaboration des équilibres ressources emplois (ERE), des comptes de branches (CB) et des comptes des secteurs institutionnels (matrice de qui-à-qui<sup>2</sup>) ; (v) la synthèse ; et (vi) les travaux post-synthèse (préparation de la campagne suivante).

Un guide méthodologique décrivant ces différentes étapes a été éditée et un résumé est présenté dans la dernière publication des comptes nationaux en août 2005. Cette série diffère des précédentes par le passage de l'exercice budgétaire (juillet /juin) à l'année civile (janvier/décembre) conformément aux normes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), au plan comptable OHADA et aux exigences du FMI en ce qui concerne le Système Général de Diffusion des Données (SGDD).

Par ailleurs, de nouvelles nomenclatures d'activités et de produits conformes à la révision 3 de la Classification Internationale Type par Industrie (CITI) et à la nouvelle Classification Centrale des Produits (CPC) ont été élaborées : la nomenclature des activités comporte deux niveaux (44 branches et 102 sous-branches) ; et la nomenclature

---

<sup>1</sup> Confrontation des différentes sources de données pour chaque opération sur biens et services et de répartition.

<sup>2</sup> Il s'agit du seul tableau de travail qui permette d'intervenir sur les opérations (revenus de la propriété, impôts courants/revenus et capital, contributions sociales et prestations, etc.) appartenant au champ du TCEI.



des produits emboîtée avec celle des activités comporte 3 niveaux et comprend 287 produits au niveau le plus fin.

Les tableaux de synthèse généralement publiés sont :

- des Tableaux des Ressources et des Emplois (TRE) anciennement connus sous la dénomination de Tableau Entrées-sorties (TES) dans le SCN68, valorisés à prix courants et à prix constants de l'année 1993 et 2000 ;
- des Tableaux des Comptes Economiques Intégrés (TCEI), autrefois appelés Tableaux Economiques d'Ensemble (TEE) dans le SCN68.

Les comptes nationaux présentés depuis 1994 ont été élaborés en utilisant les possibilités de la microinformatique à travers le Système ERETES3. Il s'agit d'un logiciel mis au point grâce à l'appui de la Coopération française et de l'Union Européenne. Le module ERETES est doté de trois fonctions principales :

- une base de données qui comprend : (i) un espace de stockage des informations sur deux années, facilitant ainsi les comparaisons et (ii) des tableaux de travail permettant l'élaboration des ERE, des CB, et de la matrice de « qui à qui » ;
- un système de gestion qui permet la coordination d'une campagne d'élaboration des comptes nationaux par une répartition des tâches entre les membres de l'équipe et une organisation en réseau ;
- un guide méthodologique de l'élaboration des comptes à travers un schéma des étapes de travail à réaliser, des écrans d'aide pour chacune des étapes et une aide au suivi des travaux effectués.
- Il est également doté de fonctions annexes permettant notamment l'édition des tableaux de synthèse et de toute autre information disponible dans la base de données.

---

<sup>3</sup> Equilibre Ressources Emplois Tableaux Entrées Sorties

## **2 Methodologie**

### **2.1 Description générale du calcul du PIB**

Au Cameroun, le PIB est calculé suivant trois optiques : l'optique production, l'optique dépense et l'optique revenu. Les deux premières approches sont obtenues dans le TRE tandis que la dernière est obtenue à partir du TCEI.

La démarche consiste à estimer parallèlement les opérations sur biens et services et les opérations de répartition. Par la suite, les estimations de ces différentes opérations sont confrontées dans les tableaux de travail (équilibre ressources emplois (ERE), compte de branche (CB) et matrice de qui-à-qui). Les ERE sont élaborées pour chacun des 287 produits que compte la nomenclature de produits du Cameroun (NPC) et les CB pour chacun des 102 branches de la nomenclature d'activités du Cameroun (NAC). La matrice de qui-à-qui est élaborée pour les différentes opérations entrant dans le champ du TCEI. Pour chaque opération de répartition, il s'agit d'assurer la cohérence entre les secteurs institutionnels qui offrent et les secteurs qui reçoivent.

#### **2.1.1 Optique Dépense**

Les dépenses de consommation finale des administrations publiques (APU) et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) découlent de l'estimation de leurs productions non marchandes, elles-mêmes calculées en exploitant diverses sources administratives et privées. On distingue également les dépenses de consommation finale en produits non marchands individualisables et collectives.

Les dépenses de consommation finale des ménages sont de deux types : marchandes et non marchandes. Les sources de données utilisées à ce jour sont : (i) l'enquête budget consommation de 1984 ; (ii) l'enquête 1-2-3 de 1993 et 1994 sur l'emploi, le secteur informel et la consommation ; (iii) l'enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM

I) de 1996 et (iv) l'enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM II4) de 2001. Des hypothèses sont faites sur l'indice de volume par produit et l'indice de prix par produit est dérivé de l'indice national des prix (INP). Ces indices sont donc utilisés pour dériver la consommation finale à prix constants et courants d'une année donnée.

La formation brute de capital fixe (FBCF) privée est principalement obtenue par exploitation des déclarations statistiques et fiscales (DSF) des entreprises. Les variables saisies concernent la valeur des terrains, des immeubles non résidentiels, des immeubles résidentiels, des autres constructions, des plantations, du matériel de transport, du matériel d'exploitation, des immobilisations corporelles en cours, etc. Il figure également dans ces documents comptables les différents stocks de produits (matières premières, produits en cours, produits finis et produits pour revente).

La FBCF publique découle du traitement des documents sur la situation de crédits qui décrit les dépenses effectuées par l'administration publique centrale (APUC), les comptes administratifs, les états financiers ou les comptes d'exploitation des administrations publiques décentralisées (APUDEDEC), le budget communal et les comptes administratifs communaux pour les collectivités locales (APUL) et l'aide internationale dont les données sont fournies par la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Les importations et exportations de biens et services proviennent des statistiques douanières et de la balance des paiements (BDP). Une table de passage est élaborée pour passer des données du commerce extérieur qui sont présentées suivant le Système Harmonisé de Désignation et de codification des marchandises (SH) à la nomenclature de produits de la comptabilité nationale. L'évolution des valeurs unitaires nous donne les indices de prix et l'indice de volume se déduit du rapport entre l'indice de valeur et de prix. La balance des paiements est confectionnée par le Ministère de l'Economie et des Finances (MINEFI) et un tableau de passage est confectionné entre sa nomenclature et celle des comptes nationaux.

---

<sup>4</sup> Voir l'annexe 1 pour la méthodologie d'intégration des résultats de cette enquête dans les comptes nationaux.

### **2.1.2 Optique revenu**

Les informations sur la rémunération des salariés et l'impôt net de subvention sur la production des sociétés non financières et financières proviennent des déclarations statistiques et fiscales (DSF) des entreprises.

S'agissant de l'Administration publique, ces mêmes informations sont obtenues par exploitation des documents sur la situation mensuelle de la solde, du tableau des opérations financières de l'Etat, des documents comptables des collectivités locales et établissements publics.

Concernant le secteur des ménages, ces informations proviennent des DSF des entrepreneurs individuels et/ou de l'exploitation des données d'enquête sur le secteur informel.

L'excédent brut d'exploitation/ revenu mixte est estimé par solde entre la valeur ajoutée provenant du compte de production de chaque secteur institutionnel et les éléments sus évoqués. Enfin, il est à noter que les comptes des secteurs sont élaborés uniquement à prix courants.

### **2.1.3 Optique production**

Les informations sur la production marchande et non marchande et les consommations intermédiaires des différentes branches d'activité proviennent de plusieurs sources d'informations. Les informations sur la production sont à prix de base tandis que celles sur les consommations intermédiaires sont à prix d'acquisition.

Les productions en quantité des produits de l'agriculture vivrière et industrielle d'exportation proviennent des statistiques du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Elles sont valorisées en utilisant les informations issues de l'enquête sur la formation des prix des produits vivriers réalisée par l'Institut National de la Statistique et les prix unitaires à l'exportation ou les cours mondiaux.

Les données sur l'élevage et la pêche proviennent du Ministère de la pêche et des industries animales. A défaut d'informations sur l'évolution du cheptel, un modèle construit à partir de la consommation finale de viande et le taux de passage entre le bétail sur pied et la viande est utilisé.

La production et les consommations intermédiaires de la sylviculture et exploitation forestière, des industries extractives, manufacturières, etc. sont obtenues par exploitation des déclarations statistiques et fiscales (DSF) des entreprises de ces branches. Il est à noter que la DSF est un document élaboré chaque année par les entreprises formelles et qui présentent leurs situations financières et comptables.

La production des banques et des institutions de microfinance, assurances et courtages d'assurance sont également obtenues par exploitation des DSF et du rapport sur le marché des assurances élaboré chaque année par le MINEFI.

La production non marchande des administrations publiques est valorisée par les coûts à savoir la rémunération des salaires, la consommation intermédiaire, les autres impôts moins subvention sur la production et la consommation de capital fixe. Ces informations sont issues des différents documents des administrations publiques (APU) mentionnés aux sections précédentes.

Les informations sur les différents types d'impôts notamment la taxe sur la valeur ajoutée, les droits de douane, les taxes à l'exportation, etc. sont issues de la balance des comptes du Trésor qui renseigne sur les recettes des APU centrales, du tableau de bord des finances publiques, du tableau de bord des impôts et du document portant sur la loi de finances du Cameroun.

L'économie camerounaise étant fortement informelle, deux matrices de production et de consommations intermédiaires par branche d'activité sont également élaborées pour prendre en compte la richesse créée par ce secteur de l'économie. Les sources de données

utilisées à ce jour sont l'enquête 1-2-3 réalisée en 1993 et 1994 et l'enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI5) réalisée en 2005.

Les informations sur l'emploi et des hypothèses sur la constance des coefficients techniques et de la productivité du travail (production sur emploi) sont parfois utilisées en l'absence de données sources. Lorsque cela est possible, les évolutions en quantité permettent de calculer des indices de volume et l'indice de prix dérive le plus souvent de l'indice des prix à la consommation.

---

<sup>5</sup> Voir l'annexe 2 pour la méthodologie d'intégration des données de cette enquête dans les comptes nationaux.